EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 4, 2026

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 5:16 p.m. [ET] to study Bill S-241, An Act to amend the Criminal Code and the Indian Act.

Senator Denise Batters (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good afternoon. My name is Denise Batters. I'm normally the deputy chair of this committee, but today I'm acting as chair of this committee. I'm a senator from Saskatchewan. I now invite my colleagues to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: I'm Julie Miville-Dechêne from Quebec.

Senator Clement: I'm Bernadette Clement from Ontario.

Senator McBean: I'm Marnie McBean from Ontario.

Senator Oudar: I'm Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator Prosper: Paul Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

Senator K. Wells: Kristopher Wells, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, also Treaty 6 territory.

Senator Osler: Flordeliz (Gigi) Osler, Manitoba.

The Deputy Chair: Honourable senators, we are continuing our study today of Bill S-241, An Act to amend the Criminal Code and the Indian Act. We are pleased to welcome today the following witnesses: Kandice Machado, Chief Executive Officer, Alberta Gaming, Liquor & Cannabis (AGLC); Dave Berry, Chief Regulatory Officer, Alberta Gaming, Liquor & Cannabis (AGLC); and Susan Flett, President and Chief Executive Officer, Lotteries and Gaming Saskatchewan.

Welcome and thank you very much to all of you for being here and helping us with this bill. We will begin today with your opening remarks before we move to questions from the members of our committee. We will start with Ms. Machado, followed by Ms. Flett. We'll start with Ms. Machado. Thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 4 novembre 2026

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 16 (HE), avec vidéoconférence, afin d'étudier le projet de loi S-241, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens.

La sénatrice Denise Batters (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bonjour. Je m'appelle Denise Batters. Je siège normalement comme vice-présidente de ce comité, mais j'agirai à titre de présidente aujourd'hui. Je suis sénatrice de la Saskatchewan. J'invite maintenant mes collègues à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

La sénatrice McBean : Marnie McBean, de l'Ontario.

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Prosper : Paul Prosper, de la Nouvelle-Écosse, territoire Mi'kma'ki.

Le sénateur K. Wells : Kristopher Wells, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

La sénatrice Simons : Paula Simons, également du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

La sénatrice Osler : Flordeliz (Gigi) Osler, du Manitoba.

La vice-présidente : Honorables sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi S-241, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens. Nous sommes heureux d'accueillir les témoins suivants : Kandice Machado, cheffe de la direction, Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC); Dave Berry, chef des affaires réglementaires, Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC); et Susan Flett, cheffe de la direction, Lotteries and Gaming Saskatchewan.

Soyez les bienvenus, et merci de vous joindre à nous dans le cadre de notre étude sur ce projet de loi. Nous allons commencer par vos déclarations liminaires, puis nous passerons aux questions des membres du comité. Nous allons commencer par Mme Machado, qui sera suivie de Mme Flett. La parole est à vous, madame Machado. Merci.

Kandice Machado, Chief Executive Officer, Alberta Gaming, Liquor & Cannabis (AGLC): Good afternoon, Madam Chair and honourable senators. Thank you for the opportunity to appear before you today.

My name is Kandice Machado, and I am the chief executive officer of Alberta Gaming, Liquor and Cannabis, or AGLC. Dave Berry, who is our chief regulatory officer, is joining me this evening.

My remarks today are intended to provide an overview of Alberta's gaming framework. My remarks and responses are not intended to comment on the merits of the bill.

The AGLC is responsible for conducting and managing gaming activities and overseeing regulatory compliance in Alberta. A defining feature of Alberta's framework is its charitable gaming model. Alberta is the only province in Canada where charities are licensed to conduct and manage casino events, where proceeds are utilized for programs and services in their communities. Private operators and host First Nation charities operate casinos in Alberta. Total proceeds are shared among charities, operators, the Government of Alberta and other programs, including the First Nations Development Fund Grant Program.

There are currently 30 gaming facilities in Alberta. Six are host First Nation casinos that are physically located on reserve land and are owned and operated by First Nations. Nineteen other casinos are in the traditional charitable model, of which eight casinos are operated by First Nation ownership groups. We also have five racing entertainment centres, where slot machines are located at horse-racing tracks.

Alberta has a mature and highly competitive gaming market, where private businesses have significantly invested in infrastructure and job creation within the current gaming framework in Alberta.

Alberta's First Nation Gaming Policy was created in 2001 through a collaborative process involving Alberta First Nations, the Government of Alberta and the AGLC. The framework enables First Nations to participate in gaming while operating within Alberta's broader gaming and regulatory structure.

Kandice Machado, cheffe de la direction, Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC) : Bonjour, madame la présidente et honorables sénateurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Kandice Machado et je suis la cheffe de la direction de l'Alberta Gaming, Liquor and Cannabis, ou AGLC. Dave Berry, notre chef des affaires réglementaires, m'accompagne ce soir.

Mon témoignage aujourd'hui vise à donner un aperçu du cadre de l'industrie des jeux de hasard en Alberta. Mes observations et mes réponses ne visent pas à commenter le bien-fondé du projet de loi.

L'AGLC est responsable de la conduite et de la gestion des activités de jeux de hasard en Alberta, en plus de surveiller le respect de la réglementation en vigueur. L'une des caractéristiques déterminantes du cadre de l'Alberta est son modèle de jeux de hasard de bienfaisance. L'Alberta est la seule province au Canada où les organismes de bienfaisance sont autorisés à organiser et à gérer des casinos provisoires et où les recettes de l'industrie sont utilisées pour financer des programmes et des services dans leurs collectivités. Parmi les entités qui exploitent des casinos en Alberta, on retrouve des exploitants du secteur privé et des organismes de bienfaisance des Premières Nations hôtesses. La totalité des recettes est partagée entre les organismes de bienfaisance, les exploitants, le gouvernement de l'Alberta et d'autres programmes, y compris le programme de subventions pour le fonds de développement des Premières Nations.

À l'heure actuelle, l'Alberta compte 30 établissements de jeux de hasard. Il y a six casinos de Premières Nations hôtesses physiquement situés sur des terres de réserve. Ils appartiennent aux Premières Nations et ces dernières en assurent la gestion. Il y a 19 autres casinos qui fonctionnent selon le modèle caritatif traditionnel, y compris huit casinos exploités par des groupes de propriétaires des Premières Nations. De plus, il y a cinq centres de divertissement qui exploitent des machines à sous et des courses de chevaux.

Le marché des jeux de hasard de l'Alberta est bien établi et très concurrentiel. Les entreprises privées ont fait des investissements considérables dans les infrastructures de l'industrie des jeux de hasard de la province, créant ainsi des emplois.

La First Nation Gaming Policy, la politique de l'Alberta pour encadrer le secteur des jeux de hasard des Premières Nations, a été créée en 2001 dans le cadre d'un processus de collaboration entre les Premières Nations de l'Alberta, le gouvernement de l'Alberta et l'AGLC. Cette politique permet aux Premières Nations de mener des activités de jeux de hasard au sein du système global de l'industrie des jeux de hasard de l'Alberta, en conformité avec sa structure réglementaire.

Under Alberta's First Nation Gaming Policy, host First Nations receive a significant share of gaming revenues generated at their casinos. Specifically, 72% of slot machine revenues and 100% of table game revenues generated at First Nations casinos are directed back to First Nations.

This is through operator commissions, charity commissions and the First Nations Development Fund. In addition, through the First Nation Development Fund, all First Nations in Alberta receive gaming revenues distributed through an established framework, regardless of whether they host a casino facility.

Alberta also recently launched its regulated iGaming market, which creates new opportunities for participation under a single, consistent regulatory framework.

In the 2025-26 fiscal year, host First Nation casinos represented about 30% of all casino activity and slot activity in the province of Alberta. Host First Nation charities raised $89.4 million through charitable gaming events, and $168 million was allocated to the First Nations Development Fund.

Since 2006, the fund has provided more than $2 billion in support for over 5,000 First Nation initiatives, including education, community safety, health supports, cultural programs and essential infrastructure.

I also want to highlight that, in 2025-26, more than 25,000 charitable gaming licences were issued to conduct and manage gaming events in Alberta, enabling charitable organizations, including First Nation charities across the province, to raise approximately $455 million in proceeds that support a wide range of community initiatives. This highlights the importance of gaming revenues to community organizations across the province of Alberta.

Alberta's gaming activities also operate under a centralized regulatory framework. The gaming system management, surveillance, anti-money laundering controls and information sharing with law enforcement agencies are managed by the AGLC. The benefit is a streamlined, consistent and nimble regulatory environment.

En vertu de la First Nation Gaming Policy, les Premières Nations hôtes reçoivent une part importante des recettes générées par les activités dans leurs casinos. De manière plus précise, cela signifie que 72 % des recettes des machines à sous et 100 % des recettes des jeux de table dans les casinos des Premières Nations sont redistribuées aux Premières Nations.

Cette redistribution des recettes se fait sous la forme de commissions aux exploitants, aux organismes de bienfaisance et au fonds de développement des Premières Nations. De plus, le fonds de développement des Premières Nations fonctionne de manière à ce que toutes les Premières Nations de l'Alberta reçoivent des recettes provenant de l'industrie des jeux de hasard réparties selon un cadre établi, qu'elles possèdent ou non un casino dans leur réserve.

L'Alberta a également lancé récemment iGaming, un marché réglementé de jeux de hasard en ligne, qui crée de nouvelles possibilités de participation dans un cadre réglementaire unique et cohérent.

Au cours de l'exercice 2025-2026, les casinos des Premières Nations hôtesses ont représenté environ 30 % de toutes les activités liées aux casinos et aux machines à sous à l'échelle de l'Alberta. Les organismes de bienfaisance des Premières Nations hôtesses ont recueilli 89,4 millions de dollars avec les activités de jeux de hasard de bienfaisance, et 168 millions de dollars ont été versés au fonds de développement des Premières Nations.

Depuis 2006, le fonds a fourni plus de 2 milliards de dollars pour soutenir plus de 5 000 initiatives des Premières Nations, notamment des mesures liées l'éducation, à la sécurité communautaire, à la santé, aux programmes culturels et aux infrastructures essentielles.

Je tiens également à souligner qu'en 2025-2026, plus de 25 000 permis de jeux de hasard ont été délivrés à des organismes de bienfaisance pour organiser et gérer des événements en Alberta, ce qui a permis à des organismes de bienfaisance, y compris des organismes de bienfaisance des Premières Nations aux quatre coins de la province, de recueillir environ 455 millions de dollars en recettes qui soutiennent un large éventail d'initiatives au sein des collectivités. Cela met en évidence l'importance des recettes tirées des jeux de hasard pour les organismes communautaires de toute l'Alberta.

Les activités de jeux de hasard de l'Alberta sont également régies par un cadre réglementaire centralisé. La gestion du système de jeux de hasard, la surveillance, les contrôles de lutte contre le blanchiment d'argent et l'échange de renseignements avec les organismes d'application de la loi sont gérés par l'AGLC. Le principal avantage réside dans le fait de bénéficier d'un environnement réglementaire rationalisé, cohérent et souple.

Whereas multiple regulatory frameworks within a province can increase complexity for operators and introduce uncertainty, clear and coordinated regulations help ensure a seamless experience for participants and strong protections for Albertans. The objective is to support integrity, public confidence and social responsibility.

Alberta has also invested heavily in ensuring social responsibility is at the centre of all decisions and directions related to our provincial gaming environment. Any changes to the framework should be carefully considered in light of the significant investments made by private operators, along with the overall impact on the charitable gaming model in Alberta.

Thank you for the opportunity to provide an overview of Alberta's current gaming framework. I appreciate the invitation to be included in the committee's study of Bill S-241. We are proud of our inclusive model that continues to provide economic and community benefits while operating within a single regulatory environment focused on integrity, compliance and social responsibility.

We are pleased to answer any questions.

The Deputy Chair: Thank you very much. Ms. Flett?

Susan Flett, President and Chief Executive Officer, Lotteries and Gaming Saskatchewan: Thank you, Madam Chair and members of the committee. I am also very pleased to be here today to discuss the implications of Bill S-241, An Act to amend the Criminal Code and the Indian Act, on Saskatchewan.

The Government of Saskatchewan has regulated, conducted and managed gaming operations in compliance with the Criminal Code since the federal government signed an agreement with provinces, removing itself from gaming — with the exception, of course, of horse racing — back in 1985.

Over the past three decades, Saskatchewan has built a very successful gaming industry in our province in partnership with the Federation of Sovereign Indigenous Nations, or FSIN, through negotiation and incremental change.

Through the Gaming Framework Agreement, or GFA, provincial legislation and supporting agreements, the gaming sector provides significant employment to First Nations people and supports economic development while funding education, housing and many other priorities.

Si l'existence de multiples cadres réglementaires au sein d'une province peut accroître la complexité pour les exploitants et créer un climat d'incertitude, une réglementation claire et coordonnée contribue à garantir une expérience fluide pour les participants et des protections solides pour les Albertains. Au final, l'objectif est de soutenir l'intégrité, la confiance du public et la responsabilité sociale.

L'Alberta a également investi massivement pour s'assurer de placer la responsabilité sociale au cœur des décisions et des orientations liées à l'industrie des jeux de hasard à l'échelle de la province. Toute modification du cadre devrait être soumise à un examen réfléchi des conséquences éventuelles sur les investissements importants effectués par les exploitants privés ainsi que sur l'incidence globale sur le modèle de jeux de hasard caritatifs en Alberta.

Je vous remercie de m'avoir donné la chance de vous présenter le cadre actuel de l'industrie des jeux de hasard en Alberta. Je remercie le comité de m'avoir convoquée pour participer à son étude du projet de loi S-241. Nous sommes fiers de notre modèle inclusif qui continue de procurer des avantages économiques et communautaires à la population tout en fonctionnant sous une réglementation unique axée sur l'intégrité, la conformité et la responsabilité sociale.

Je répondrai à vos questions avec plaisir.

La vice-présidente : Merci. Madame Flett?

Susan Flett, présidente et cheffe de la direction, Lotteries and Gaming Saskatchewan : Merci, madame la présidente et merci aux membres du comité. Je suis également très heureuse d'être ici aujourd'hui pour discuter des répercussions pour la Saskatchewan du projet de loi S-241, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens.

Le gouvernement de la Saskatchewan réglemente, exploite et gère les activités de jeux de hasard conformément au Code criminel depuis 1985, quand le gouvernement fédéral a signé une entente avec les provinces selon laquelle il se retirait du secteur des jeux de hasard — à l'exception, bien sûr, des courses de chevaux.

Au cours des trois dernières décennies, la Saskatchewan a bâti une industrie des jeux de hasard très prospère dans toute la province, en partenariat avec la Fédération des nations autochtones souveraines au moyen d'un processus de négociation et en apportant des changements petit à petit.

Grâce au cadre relatif aux jeux de hasard, à la réglementation provinciale et aux ententes de soutien, l'industrie des jeux de hasard fournit un nombre important d'emplois aux membres des Premières Nations, en plus de soutenir le développement économique et le financement de l'éducation, du logement et de nombreuses autres priorités.

The GFA has created a cooperative market management arrangement between our province and the FSIN that allows the gaming industry to thrive both on- and off- reserve. Negotiated revenue sharing arrangements mean that both parties have a vested interest in the success of the province's gaming sector.

The GFA model established a single Indigenous casino operator — the Saskatchewan Indian Gaming Authority, or SIGA — which is a very sophisticated operator with a history of strong management. Since 2015, SIGA has transferred more than $500 million to the First Nations Trust and more than $240 million to six community development corporations to ensure that all First Nations across the province benefit equitably from gaming.

At the same time, provincial gaming revenues have supported Indigenous economic development, community and cultural groups, province-wide sport, cultural and charitable causes, and provincial government priorities, such as health care and education.

In its current form, Bill S-241 would remove these shared benefits of gaming by creating an unrestricted gaming environment that does not consider or support the cooperation that currently exists between First Nations and provincial governments, does not address the importance of common regulatory standards to prevent money laundering and other criminal activity and does not ensure public safety or assist people with gambling addictions. It sidesteps the borderless nature of online gaming that is currently occurring, and it is based on the assertion of novel, inherent First Nations rights to regulate activities such as gaming, betting and lotteries on their lands.

The success of the Saskatchewan model has been based on mutual agreement and cooperation between the province and the FSIN and the equitable distribution of gaming revenues among all First Nations. These benefits would be lost with this proposed bill.

Through the FSIN and SIGA, First Nations in Saskatchewan are represented in our province's gaming industry. Profits are shared among First Nations communities across Saskatchewan, including in areas where a land-based gaming centre or casino may not necessarily be viable.

Le cadre relatif aux jeux de hasard a mené à un accord de gestion coopérative du marché entre notre province et la Fédération des nations autochtones souveraines qui permet à l'industrie des jeux de hasard de prospérer à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Les ententes négociées qui encadrent le partage des recettes font en sorte que les deux parties ont un intérêt direct dans le succès du secteur des jeux de hasard de la province.

Le modèle du cadre relatif aux jeux de hasard a permis de créer un seul exploitant de casino autochtone, la Saskatchewan Indian Gaming Authority, ou SIGA — l'autorité en matière de jeux de hasard de la Saskatchewan —, une organisation très bien structurée qui a des antécédents de gestion rigoureuse. Depuis 2015, la SIGA a transféré plus de 500 millions de dollars à un fonds de fiducie géré par les Premières Nations et plus de 240 millions de dollars à six sociétés de développement communautaire afin de veiller à ce que toutes les Premières Nations de la province bénéficient équitablement de l'industrie des jeux de hasard.

Parallèlement, les recettes provinciales tirées des jeux de hasard soutiennent le développement économique des Autochtones, des groupes communautaires et culturels, des causes sportives, culturelles et caritatives à l'échelle de la province, ainsi que les priorités des instances gouvernementales de notre province, comme les soins de santé et l'éducation.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi S-241abolirait les avantages partagés qui découlent de l'industrie des jeux de hasard en créant un environnement sans restriction qui ne tient pas compte de la coopération actuelle entre les Premières Nations et les instances gouvernementales et ne la soutient pas, qui ne tient pas compte de l'importance des normes réglementaires communes pour prévenir le blanchiment d'argent et d'autres activités criminelles et qui ne prévoie aucune mesure de sécurité publique et d'aide aux personnes ayant une dépendance aux jeux de hasard. Le projet de loi passe outre l'absence de frontières de l'environnement des jeux de hasard en ligne que l'on constate à l'heure actuelle, et il repose sur la revendication des droits novateurs et inhérents des Premières Nations de réglementer des activités telles que les jeux de hasard, les paris et les loteries sur leurs terres.

Le succès du modèle de la Saskatchewan repose sur l'accord mutuel et la coopération entre la province et la Fédération des nations autochtones souveraines, ainsi que sur la répartition équitable des recettes de l'industrie des jeux de hasard entre toutes les Premières Nations. Ces avantages disparaîtraient avec ce projet de loi.

Par l'entremise de la Fédération des nations autochtones souveraines et du cadre relatif aux jeux de hasard, les Premières Nations de la Saskatchewan sont représentées dans l'industrie des jeux de hasard de notre province. Les profits sont partagés entre les communautés des Premières Nations de toute la

Our GFA model will not work if some First Nations choose to opt out. It is an all-or-nothing arrangement. If Bill S-241 is passed in its current form, once the governing bodies of one or more host First Nations provide notice of intent to exercise authority, this will place First Nations that own the land and buildings in which SIGA casinos currently operate at a significant advantage over those without an existing casino. It will end gaming revenue streams for First Nations across the province and make SIGA — a trusted and successful casino operator in our province and the major employer of First Nations people — insolvent.

It is essential that Bill S-241 take a measured approach to share the benefits and responsibilities of the gaming industry based on consultation and negotiation between First Nations and the affected provincial governments.

Without a province-wide approach to market distribution, situations could arise in which one or more governing bodies of a First Nation legally operate casinos or gaming centres in direct competition with each other or with existing non-Indigenous gaming without local community support and where the market may not necessarily be large enough for them to succeed.

Saskatchewan has built a successful negotiated model with First Nations that benefits all communities and First Nations in the province. Bill S-241 would make that mutually beneficial approach essentially disappear, to the detriment of Saskatchewan. I urge the committee to amend this bill so that does not harm Saskatchewan's very well-established, successful gaming model. Thank you for the opportunity to share my perspective.

The Deputy Chair: Thank you very much. I appreciate you both bringing those important perspectives forward from your provinces.

We'll now have questions from senators.

Saskatchewan, y compris dans les régions où la viabilité d'un établissement de jeux de hasard ou d'un casino ne pourrait pas nécessairement être possible.

Notre modèle de cadre relatif aux jeux de hasard ne fonctionnerait pas si certaines Premières Nations choisissaient de ne plus y adhérer. Cette entente repose sur le principe du tout ou rien. Si le projet de loi S-241 était adopté dans sa forme actuelle, les instances dirigeantes d'une ou de plusieurs Premières Nations hôtesses pourraient donner leur avis d'intention d'exercer leur autorité. Par conséquent, les Premières Nations qui possèdent les terrains et les bâtiments des casinos qui exercent actuellement leurs activités en adhérant au cadre relatif aux jeux de hasard jouiraient d'un avantage important par rapport à celles qui n'ont pas de casino. Cela mettrait fin aux sources de revenus provenant des jeux de hasard pour de nombreuses collectivités des Premières Nations de toute la province et rendrait insolvable le cadre relatif aux jeux de hasard — un organe fiable pour encadrer la gestion et la prospérité des casinos dans notre province, dans le contexte où les casinos sont le principal moteur de création d'emplois pour les Premières Nations.

Il est essentiel que le projet de loi S-241 repose sur une approche mesurée pour partager les avantages et les responsabilités de l'industrie des jeux de hasard en accordant une grande place aux consultations et aux négociations entre les Premières Nations et les instances gouvernementales pertinentes dans la province.

À défaut de prévoir une approche visant à encadrer la répartition du marché à l'échelle de la province, nous pourrions être témoins de situations où il y aurait une concurrence directe entre une ou plusieurs instances de gouvernance des Premières Nations ayant l'autorité d'exploiter légalement des casinos ou des établissements de jeux de hasard ou encore des situations où les Premières Nations seraient en concurrence directe avec des exploitants de jeux de hasard non autochtones qui pourraient mener leurs activités sans le soutien des collectivités locales et où le marché ne serait peut-être pas nécessairement assez grand pour que toutes les parties génèrent des recettes.

La Saskatchewan a bâti avec succès un modèle qui repose sur la négociation avec les Premières Nations et qui profite à toutes les collectivités et à toutes les Premières Nations de la province. Le projet de loi S-241 ferait essentiellement disparaître cette approche mutuellement avantageuse, au détriment de la Saskatchewan. J'exhorte le comité à modifier ce projet de loi afin qu'il ne nuise pas au modèle très bien encadré et efficace de l'industrie des jeux de hasard de la Saskatchewan. Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de vous faire part de mon point de vue.

La vice-présidente : Merci. Je vous remercie toutes les deux d'avoir présenté ces points de vue importants à l'égard de votre province respective.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Senator Miville-Dechêne: I will ask Susan Flett a question.

[*Translation*]

Are you getting the interpretation, because I'd like to ask my question in French?

Thank you for telling us about your model, which I wasn't familiar with. It's an interesting model because the profits are shared across all Indigenous communities, not just those with casinos. I want to tell you what we heard from Indigenous witnesses who run casinos; they said they don't have any bargaining power vis-à-vis provincial authorities.

Can you give us some figures? I'd like to know how the revenue distribution works. Do you use the same formula for both Indigenous and non-Indigenous casinos? Is your percentage of the proceeds based on a fixed amount? What I want to know is whether those who open Indigenous casinos and invest in them are entitled to their fair share of the proceeds.

[*English*]

Ms. Flett: Thank you for that question. There were a few questions you would like to have addressed.

First, with respect to the comment that Indigenous figures sometimes say they don't have any bargaining power, I would say that, in our particular model, the gaming framework agreement was a negotiated agreement between the province and the FSIN, which represents all 75 First Nations in our province, signed by both parties. In our particular case, it is reviewed every five years, so both parties come to the table.

There have been numerous amendments over the years. We're about 25 years into a 35-year agreement that extends to 2037. Every five years, both parties come to the table because of a need to be able to adapt to changing market conditions. So I would say that First Nations absolutely have bargaining power.

How does the revenue happen between Indigenous versus non-Indigenous casinos? Is it a fixed amount? We have nine casinos in our province. Of those nine, seven are Indigenous owned and operated. So we have various funding formulas. When it comes to the casinos that are Indigenous owned and operated, 50% of the revenues would go to the First Nations Trust, which then is allocated to all First Nations based on a per capita basis.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vais poser une question à Mme Flett.

[*Français*]

Entendez-vous l'interprétation? J'aimerais poser ma question en français.

Merci de nous avoir parlé de votre modèle dont je ne connais pas la nature. Le fait que vous répartissez les profits entre toutes les communautés autochtones et non pas seulement entre celles qui ont des casinos, c'est un modèle intéressant. Je veux vous faire part de témoignages que nous avons reçus d'Autochtones qui gèrent des casinos et qui disent ne pas avoir de pouvoir de négociation avec les autorités provinciales.

Pourriez-vous nous donner des chiffres, car je me demande comment fonctionne la répartition des revenus? Est-ce la même équation que vous faites entre les casinos autochtones et les casinos non autochtones? Est-ce un montant fixe qui fait que l'on va vous redonner tel ou tel pourcentage des profits? La question est de savoir si ceux qui ouvrent des casinos autochtones et qui font des investissements dans ces casinos ont droit à une juste portion des profits qu'ils génèrent.

[*Traduction*]

Mme Flett : Je vous remercie de cette question. Votre question touche à plusieurs points pour lesquels vous voulez une réponse.

Tout d'abord, en ce qui concerne le commentaire selon lequel certains Autochtones disent qu'ils n'ont aucun pouvoir de négociation, je dirais que, selon notre modèle particulier, l'entente par rapport aux jeux de hasard est un accord négocié et signé par les deux parties, c'est-à-dire la province et la Fédération des nations autochtones souveraines, qui représente les 75 Premières Nations de notre province. Dans notre cas particulier, cette entente fait l'objet d'un examen tous les cinq ans, de sorte que les deux parties se réunissent à la table.

De nombreuses modifications ont été apportées au fil des ans. Nous en sommes à peu près à la vingt-cinquième année d'un accord de 35 ans prévu jusqu'en 2037. Tous les cinq ans, les deux parties retournent à la table des négociations parce qu'il faut pouvoir s'adapter à l'évolution des conditions du marché. Je dirais donc que les Premières Nations ont absolument un pouvoir de négociation.

Comment fonctionne la répartition des revenus entre les casinos autochtones et les casinos non autochtones? Est-ce un montant fixe? Il y a neuf casinos dans notre province et sept d'entre aux appartiennent à des Autochtones. Les exploitants sont des Autochtones. Il y a donc différentes formules de financement. En ce qui concerne les casinos autochtones, 50 % des recettes sont versées au fonds en fiducie géré par les

Another 25% goes to community development corporations. Those are host First Nations that actually have a casino on their lands, and through the community development corporation, the money is intended to benefit the communities or the affected organizations in that host casino area.

When it comes to non-Indigenous casinos, 25% goes to the First Nations Trust, 50% is retained by the government and the other 25% is split between something called the Community Initiatives Fund as well as the Clarence Campeau Development Fund, which used to be called the Métis Development Fund. These are all proceeds that go toward benefiting First Nations or Métis development funds.

Again, these are very different for different streams of business. We have online gaming. It was actually through the GFA that SIGA was named the proponent and the only legal operator of an online casino platform in our province.

That profit is split 50-50 between First Nations trusts and the government.

Senator Miville-Dechêne: Thank you for that. I think my time is up.

Ms. Flett: I hope that answers your question.

Senator Miville-Dechêne: Yes. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. That is very valuable information.

Senator Prosper: Thank you to our witnesses. I have a couple of questions. I'll start with Ms. Flett.

Earlier in your testimony, with respect to this particular bill, Bill S-241, you mentioned some of the realities that you think will ensue if this bill were to become law. You mentioned things like specific benefits being lost. You mentioned that the model of an opt-out framework wouldn't really work and that it would have to be an all-or-nothing approach within a specific framework in order for things to work.

In fact, if pursued, organizations like SIGA would become insolvent. Could you provide further details on that position that you put forward?

Ms. Flett: Thank you for that question.

Premières Nations, qui les répartit ensuite entre toutes les Premières Nations en fonction du nombre d'habitants.

Une autre tranche de 25 % est versée aux sociétés de développement communautaire. Il s'agit de Premières Nations hôtesses qui possèdent un casino sur leurs terres et qui, par l'intermédiaire de la société de développement communautaire, aident financièrement les collectivités ou les organismes en situation précaire de la région de la Première Nation hôtesse.

En ce qui concerne les recettes des casinos non autochtones, 25 % sont versées au fonds en fiducie géré par les Premières Nations, 50 % sont retenues par le gouvernement et 25 % sont réparties entre ce qu'on appelle le fonds des initiatives communautaires et le Clarence Campeau Development Fund, qui s'appelait autrefois le fonds de développement des Métis. Toutes ces recettes visent à soutenir les fonds de développement des Premières Nations ou des Métis.

Encore une fois, c'est très différent d'un secteur d'activité à l'autre. Il y a aussi le secteur des jeux de hasard en ligne. C'est en fait par l'intermédiaire du cadre relatif aux jeux de hasard que la SIGA a été désignée comme le promoteur et le seul exploitant légal d'une plateforme de casinos en ligne dans notre province.

Ces recettes sont réparties à parts égales entre les fonds de fiducie des Premières Nations et le gouvernement.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vous remercie. Je pense que mon temps est écoulé.

Mme Flett : J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui. Merci.

La vice-présidente : Merci. Ce sont des renseignements très utiles.

Le sénateur Prosper : Merci à nos témoins. J'ai quelques questions. Je vais commencer par Mme Flett.

Plus tôt dans votre témoignage, en ce qui concerne cette mesure législative en particulier, le projet de loi S-241, vous avez attiré notre attention sur certaines des situations qui, selon vous, deviendraient réalité si ce projet de loi était adopté. Vous avez mentionné des éléments précis comme la perte d'avantages. Vous avez dit que le modèle d'un cadre avec option de retrait ne fonctionnerait pas vraiment et qu'il faudrait privilégier une approche qui repose sur le principe du tout ou rien dans un cadre précis pour que tout fonctionne.

En fait, si le projet de loi entrait en vigueur, des organisations comme la SIGA deviendraient insolvables. Pourriez-vous nous donner plus de détails sur cette position que vous pressentez?

Mme Flett : Je vous remercie de cette question.

We have a GFA model in which FSIN represents 75 First Nations in our province. With the passing of this bill, we would expect all of the First Nations with the casino to opt out of this framework. The funding model in which everybody benefits would dissolve, or certainly, the benefits would be reduced greatly.

Community development corporations would lose their funding source as well if the casino hosts opt out of this. It just dissolves our whole funding model. With respect to the intent of whether you operate and own a casino on a per capita basis, all First Nations benefit in some shape or form from gaming proceeds.

Senator Prosper: Ms. Machado, you provided testimony with respect to the benefits within Alberta of a centralized regulatory framework and that, if you have multiple frameworks, it can increase complexity. In turn, with that complexity, it could question the integrity, public confidence and social responsibility related to the regulatory framework.

Do you think that, with the First Nations' experience within the sector of gaming, this complexity First Nations have will maintain that integrity, public confidence and social responsibility? Is that your opinion or not?

Ms. Machado: Thank you for the question, senator. Certainly, I will likely ask Dave Berry also to chime in.

Having one regulatory framework in a province provides a consistent model for all operators in the space and ensures that there is consistent application of age-gating minors, consumption, operating hours and all of those different elements in a model that you would want to see.

We also want to ensure that we have compliance with FINTRAC reporting and anti-money laundering across the province and different elements. Certainly, that's easier to do when you have one regulatory framework in the province.

I will ask Dave Berry if he has anything to add.

Dave Berry, Chief Regulatory Officer, Alberta Gaming, Liquor & Cannabis (AGLC): Yes. I wish to add that, although some of the questions have focused on the casino environment, this bill is written — according to my interpretation, at least — so that it involves all lottery schemes. Let's not lose sight of raffles and provincially run ticket lotteries. When it comes to raffles, in particular, each provincial body has its own framework for how raffles are to be conducted and managed and

Nous avons un modèle de cadre relatif aux jeux de hasard dans lequel la Fédération des nations autochtones souveraines représente 75 Premières Nations de notre province. Si ce projet de loi était adopté, nous nous attendons à ce que toutes les Premières Nations qui exploitent un casino décident de ne plus adhérer à ce cadre. Le modèle de financement qui procure des avantages à tout le monde disparaîtrait ou, du moins, les avantages seraient grandement amoindris.

Les sociétés de développement communautaire perdraient également leur source de financement si les Premières Nations hôtesses des casinos se retiraient. En fait, tout notre modèle de financement s'écroulerait. En ce qui concerne la distribution, au prorata de la population ou non, des recettes des casinos exploités par les Premières Nations, qui en sont aussi les propriétaires, toutes les Premières Nations bénéficient d'une manière ou d'une autre des recettes tirées des jeux de hasard.

Le sénateur Prosper : Madame Machado, vous avez mentionné les avantages d'un cadre réglementaire centralisé en Alberta et le fait qu'une multiplicité des cadres peut accroître la complexité. Or, cette complexité pourrait remettre en question l'intégrité, la confiance du public et la responsabilité sociale liées au cadre réglementaire.

Étant donné l'expérience des Premières Nations dans le secteur du jeu, pensez-vous que la complexité à laquelle les Premières Nations sont confrontées permettra de maintenir l'intégrité, la confiance du public et la responsabilité sociale? Est-ce votre opinion, ou non?

Mme Machado : Je vous remercie de la question, sénateur. Je vais sans doute demander à M. Berry d'intervenir également.

Le fait d'avoir un seul cadre réglementaire dans une province offre aux exploitants du secteur un modèle uniforme et garantit l'application cohérente des mesures de contrôle de l'âge des mineurs, de la consommation, des heures d'ouverture et des différents éléments que l'on souhaiterait voir dans un tel modèle.

Nous voulons aussi nous assurer du respect des exigences de déclaration du CANAFE et de la lutte contre le blanchiment d'argent dans l'ensemble de la province et à tous les niveaux. Bien sûr, c'est plus facile à faire lorsqu'il n'y a qu'un seul cadre réglementaire dans la province.

Je vais demander à M. Berry s'il a quelque chose à ajouter.

Dave Berry, chef des affaires réglementaires, Alberta Gaming, Liquor & Cannabis (AGLC) : Oui. J'aimerais ajouter que, bien que certaines questions aient porté sur le milieu des casinos, ce projet de loi est rédigé — selon mon interprétation, du moins — de manière à s'appliquer à tous les types de loteries. N'oublions pas les tirages et la vente de billets de loterie administrés par les provinces. Pour ce qui est des tirages, en particulier, chaque société provinciale a son propre

the amount of regulatory oversight, based on, generally speaking, the value of the raffle itself.

If you have multiple regulatory bodies operating within the jurisdiction, or potentially across provinces, that could be confusing to the public as to what the rules are in any particular raffle, and, at the same time, potentially lead applicants to hold a raffle licence to what — I would say — the least path of resistance might be. So the weakest regulatory framework with the lowest licensing fees could potentially be the benefactor in such a scenario, to the detriment, overall, of the integrity of the model.

The Deputy Chair: That is a good point. Thank you. It also applies to online gaming in this iteration of the bill.

Senator K. Wells: My question is going to be the same question for both sets of witnesses. We will start with the AGLC folks. Can you tell us how much total annual revenue the Government of Alberta receives from First Nations casinos?

Ms. Machado: I will highlight that First Nation casinos own about 30% of the market in Alberta.

Senator K. Wells: I'm interested in revenues, please. We've heard the percentages, but I would like to know the actual revenue. If you need to send this back in writing to us to confirm, that would be appreciated.

Ms. Machado: Yes. When I looked at slot terminals for our last fiscal year, it was around $950 million.

Senator K. Wells: All casino revenues, not just slots.

Ms. Machado: All casino revenue? The portion of that would be about 30% through First Nations.

We can provide that in writing — no problem.

I will highlight, again, that 72% of that revenue flows back into First Nations. There is a significant portion that goes to the operators, charities and then the First Nations Development Fund.

Senator K. Wells: I will have another question in another round that follows up with that.

If you could reply in writing, please. If you have to bring it down by type of game in the casino, the revenue that's generated each year, that is fine. I'm mostly looking at what the actual total of all casino revenue is that First Nations receive.

cadre sur le déroulement et l'organisation des tirages, et sur le degré de contrôle réglementaire, qui varie généralement selon la valeur du tirage lui-même.

Si plusieurs organismes de réglementation ont compétence dans une même province, voire dans plusieurs provinces, cela pourrait semer la confusion dans l'esprit du public quant aux règles applicables à un tirage particulier, et inciter en même temps les intéressés à opter pour la solution la plus facile, pour ainsi dire, pour demander un permis de tirage. Donc, dans un tel scénario, cela pourrait avantager le cadre réglementaire le plus faible ayant les droits de permis les plus bas, généralement au détriment de l'intégrité du modèle.

La vice-présidente : C'est un bon point. Merci. Dans la version actuelle du projet de loi, cela s'applique également au jeu en ligne.

Le sénateur K. Wells : Ma question sera la même pour les deux groupes de témoins. Nous allons commencer par les représentants de l'AGLC. Pouvez-vous nous dire quel est le montant total des recettes annuelles que le gouvernement de l'Alberta tire des casinos des Premières Nations?

Mme Machado : Je tiens à souligner que les casinos des Premières Nations détiennent environ 30 % du marché en Alberta.

Le sénateur K. Wells : Je m'intéresse aux revenus, s'il vous plaît. Nous avons entendu les pourcentages, mais j'aimerais connaître le montant des recettes réelles. Si vous pouviez nous le confirmer par écrit, nous vous en serions reconnaissants.

Mme Machado : Oui. Lorsque j'ai examiné les chiffres relatifs aux machines à sous pour notre dernier exercice, le montant s'élevait à environ 950 millions de dollars.

Le sénateur K. Wells : Tous les revenus des casinos, pas seulement les machines à sous.

Mme Machado : Tous les revenus des casinos? Environ 30 % de cette somme proviendrait des Premières Nations.

Nous pouvons vous fournir cela par écrit, sans problème.

Je tiens à souligner, encore une fois, que 72 % des recettes reviennent aux Premières Nations. Une part importante est versée aux exploitants, aux organismes de bienfaisance et au fonds de développement des Premières Nations.

Le sénateur K. Wells : J'aurai une autre question à ce sujet au prochain tour.

Veuillez répondre par écrit, s'il vous plaît. Si vous devez ventiler les données sur les recettes annuelles par type de jeu de casino, c'est très bien. Je cherche surtout à connaître le montant total des recettes des casinos que reçoivent les Premières Nations.

I would like to ask that same question to our witness from Saskatchewan. Could you please identify the total annual revenue that the Saskatchewan government receives from First Nations casinos?

Ms. Flett: I would be pleased to offer that in writing so that I have a more accurate number.

Senator K. Wells: We appreciate that. Thank you.

For what you can share with us — again, feel free to share that in writing — you have mentioned some of this breakdown, but now we have heard different percentages.

How much of the money that is collected from First Nations casinos is actually reinvested in First Nations? You mentioned some different funds and different ways. Could you break that down both for the funds and the actual annual amounts — let's just say for the last year — with the percentages and the actual dollar figures? That would be appreciated. That is for both Alberta and Saskatchewan.

Please follow up with a written response. Thank you.

The Deputy Chair: Ms. Flett, in your opening remarks, you spoke about some concerns you had. I wish to look into those that you were speaking about in more detail. You contend that it would remove the ability to assist problem gambling and sidesteps the borderless nature of online gaming. Can you provide us more details as to why you think this bill is particularly concerning in Saskatchewan for those reasons?

Ms. Flett: With regard to the borderless aspect, I was referring to online gaming.

If you look at the Atlantic Lottery Corporation under that umbrella and put the four Maritime provinces together, Saskatchewan then becomes the smallest market in all of Canada.

The regulations of online gambling would keep going and not adhere to the bill. It needs to be done in lockstep with the proposed bill. Right now, the government and province are the ones accountable and are those with the ultimate responsibility for compliance with things like anti-money laundering, protection of player information, player protections and responsible gambling.

It didn't seem to address the need for a similar rigorous minimum standard in the event that this bill goes forward.

J'aimerais poser la même question à notre témoin de la Saskatchewan. Pourriez-vous nous dire quelles sont les recettes annuelles totales que le gouvernement de la Saskatchewan tire des casinos des Premières Nations?

Mme Flett : Je serai ravie de vous fournir ces renseignements par écrit pour vous donner un chiffre plus précis.

Le sénateur K. Wells : Nous vous en sommes reconnaissants. Merci.

Pour ce que vous pouvez nous communiquer — là encore, n'hésitez pas à le faire par écrit —, vous avez parlé de la ventilation, en partie, mais nous venons d'entendre des pourcentages différents.

Quelle part des recettes provenant des casinos des Premières Nations est réellement réinvestie dans ces communautés? Vous avez évoqué différents fonds et diverses modalités. Pourriez-vous nous fournir une ventilation, tant pour les fonds que pour les montants annuels réels, disons pour l'année dernière, avec les pourcentages et les montants réels en dollars? Nous vous en serions reconnaissants. J'aimerais avoir ces renseignements pour l'Alberta et la Saskatchewan.

Veuillez nous répondre par écrit. Merci.

La vice-présidente : Madame Flett, dans votre déclaration préliminaire, vous avez évoqué certaines de vos préoccupations. J'aimerais examiner plus en détail les préoccupations que vous avez soulevées. Vous affirmez que cela ne permet pas de lutter contre la dépendance au jeu et fait abstraction de la nature transfrontalière des jeux en ligne. Pouvez-vous préciser davantage pourquoi vous estimez, pour ces raisons, que ce projet de loi est particulièrement préoccupant pour la Saskatchewan?

Mme Flett : Mon commentaire sur la nature transfrontalière portait sur le jeu en ligne.

Quand on regroupe les activités des quatre provinces maritimes au sein de la Société des loteries de l'Atlantique, la Saskatchewan devient alors le plus petit marché au pays.

La réglementation sur le jeu en ligne serait maintenue et ne serait pas conforme aux dispositions du projet de loi. Cela doit se faire parallèlement au projet de loi proposé. Actuellement, la responsabilité incombe au gouvernement et à la province. Ce sont eux qui sont ultimement responsables de respecter les exigences relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, à la protection des joueurs et de leurs renseignements, et au jeu responsable.

Cela ne semblait pas répondre à la nécessité d'une norme minimale tout aussi rigoureuse, dans l'éventualité où ce projet de loi serait adopté.

In the event of online gaming, you have the potential situation where you have multiple First Nations that perhaps want to offer up an online gaming site.

Even if you were to geofence it within their reserve lands, as I said, we are the smallest market. We have a population of about 1.3 million people, I would say, with a population of maybe 900,000 to 950,000 adults. Of course, our gaming legal age is over the age of 19, not 18 like Alberta.

We don't have the market to support multiple operators bumping into one another. It would cause concerns for us in our small province.

It is also a mature, saturated market. We have consistently been ranked as number one in terms of gaming spend per adult per capita. Typically, it has been the three Prairie provinces that have had the highest gaming spend. That tells you that we're well penetrated in a mature, near-saturated market.

The Deputy Chair: Thank you. Could each of you give me a brief answer, then perhaps follow up with something more comprehensive in writing, if necessary?

Before a casino can begin operating in Alberta or Saskatchewan, what checks do you have to conduct regarding its owners, the source of funds and the integrity of its gaming systems? What risks would arise if gaming activities could begin without those comparable checks having been completed?

In your view, should this bill have a requirement that these types of checks be completed before a First Nation could begin exercising its authority under this bill?

We will start with Ms. Machado, please.

Ms. Machado: Thank you. I will ask Dave Berry, our chief regulatory officer, to answer that question.

The Deputy Chair: Thank you.

Mr. Berry: Thank you, Madam Chair. To operate a casino and to be granted a casino licence in Alberta, we do a deep due-diligence check on the ownership and the key employees associated with that business.

For First Nations, it is slightly different, but almost the same. The First Nation is typically the operator through a company. The band Chief and council are elected officials, as you know. We do not do a large, deep dive on elected officials. That is our standard process.

Dans le cas du jeu en ligne, il est possible que plusieurs Premières Nations souhaitent offrir un site de jeux en ligne.

Même en érigeant un périmètre virtuel limité aux terres de réserve, nous sommes le plus petit marché, comme je l'ai dit. La province a une population d'environ 1,3 million de personnes, je dirais, dont 900 000 à 950 000 adultes. Bien sûr, l'âge légal pour jouer est 19 ans et plus, et non 18 ans, comme en Alberta.

Nous n'avons pas un marché assez important pour permettre la coexistence de plusieurs exploitants qui se feraient concurrence. Cela entraînerait des problèmes dans notre petite province.

Il s'agit également d'un marché mature et saturé. Nous avons toujours occupé le premier rang pour ce qui est des dépenses liées aux jeux, par adulte et par habitant. En général, ce sont les trois provinces des Prairies qui affichent les dépenses les plus élevées à cet égard. Cela montre bien que nous sommes bien implantés dans un marché mature et presque saturé.

La vice-présidente : Merci. Pourriez-vous chacun me donner une brève réponse, puis peut-être une réponse plus complète par écrit, si nécessaire?

Avant qu'un casino puisse commencer ses activités en Alberta ou en Saskatchewan, quelles vérifications devez-vous effectuer au sujet des propriétaires, de l'origine des fonds et de l'intégrité des systèmes de jeu? Quels seraient les risques si les activités de jeu pouvaient débuter avant que ces vérifications soient terminées?

Selon vous, ce projet de loi devrait-il prévoir l'obligation d'effectuer des vérifications de ce genre avant qu'une Première Nation puisse commencer à exercer les pouvoirs qui lui sont conférés par ce projet de loi?

Nous allons commencer par Mme Machado, s'il vous plaît.

Mme Machado : Merci. Je vais demander à M. Berry, notre chef des affaires réglementaires, de répondre à cette question.

La vice-présidente : Merci.

M. Berry : Merci, madame la présidente. Pour qu'une entreprise puisse exploiter un casino et obtenir un permis de casino en Alberta, nous effectuons une vérification de diligence raisonnable approfondie des propriétaires et des principaux employés de l'entreprise.

Pour les Premières Nations, c'est légèrement différent, mais presque identique. Habituellement, la Première Nation est l'exploitant, mais par l'intermédiaire d'une entreprise. Le chef et le conseil de bande sont des élus, comme vous le savez, et ils ne font pas l'objet d'une vérification approfondie. C'est notre processus habituel.

We will, of course, source the funds to ensure they come from legitimate sources and that there is not a money-laundering concern. Generally speaking, with First Nations casinos, there are a number of funding options for First Nations.

As a general course, we look at those sources of funds, but we have not identified problems. Notwithstanding that, in its own separate regulatory model, you lose control over the source of funds from the regulator's perspective, and that is generally the process that we go through for both First Nations and non-First Nations operators.

The Deputy Chair: As the bill exists now, without amendment, those types of safeguards aren't built in. Is it your view that this bill should require those types of checks be mandated?

Mr. Berry: If it is left self-regulated, there are risks that come with that.

From my perspective, I'm also the organization's chief anti-money laundering officer, or CAMLO. With regard to different regulatory structures for organized crime or some other individual trying to launder the proceeds of crime, if you can do that by breaking it up and putting it through different regulatory bodies, your chances of detection are probably reduced.

The Deputy Chair: Thank you.

Ms. Flett, could you give me a brief answer if that is possible? If not, I will save my question to a potential second round if we have time.

Ms. Flett: Yes. Unlike Alberta, we have a separate regulator, which is the Saskatchewan Liquor and Gaming Authority, or SLGA. Also, unlike Alberta, we do not have any private sector operators. We have First Nations through the GFA, and any casino that has been created, either government or Indigenous, has been negotiated through the GFA. There have been various amendments. I cannot speak for SLGA, but I'm sure that a rigorous process would have been conducted through that.

Senator Osler: Welcome to all the witnesses.

I am asking this question on behalf of the sponsor of the bill, Senator Tannas.

I have heard from all of the witnesses that your current systems are working well. If the status quo is working well, why do you believe that gaming First Nations and Indigenous organizations, including the Federation of Sovereign Indigenous Nations, Whitecap Dakota First Nation and the Tsuut'ina First Nation, co-developed this bill? How do you explain the apparent

Nous vérifions évidemment la provenance des fonds pour nous assurer qu'ils proviennent de sources légitimes et qu'il n'y a pas de risque de blanchiment d'argent. En général, pour ce qui est des casinos, les Premières Nations disposent de diverses options de financement.

Généralement, nous examinons ces sources de financement, mais nous n'avons pas constaté de problèmes. Cela dit, du point de vue de l'organisme de réglementation, avec un modèle de réglementation distinct, on perd le contrôle sur la source des fonds, et c'est généralement le processus que nous suivons tant pour les exploitants des Premières Nations que pour les exploitants non autochtones.

La vice-présidente : Dans sa forme actuelle, sans amendement, le projet de loi ne prévoit pas ce genre de mesures de contrôle. Pensez-vous que le projet de loi devrait exiger ce genre de vérification?

M. Berry : Laisser le secteur s'autoréglementer comporte des risques.

De mon point de vue, je suis également l'agent principal de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, ou APLRPC. Concernant les différentes structures réglementaires de lutte contre le crime organisé ou tout autre individu qui tente de blanchir les produits de la criminalité, la probabilité de détecter des cas est probablement moindre quand les activités sont divisées entre divers organismes de réglementation.

La vice-présidente : Merci.

Madame Flett, pourriez-vous répondre brièvement, si possible? Sinon, je réserverai ma question pour un possible deuxième tour, si nous avons le temps.

Mme Flett : Oui. Contrairement à l'Alberta, nous avons un organisme de réglementation distinct, la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority, ou SLGA. De plus, contrairement à l'Alberta, nous n'avons pas d'exploitants du secteur privé. Il y a les Premières Nations dans le cadre de l'entente-cadre sur le jeu, et tout casino — gouvernemental ou autochtone — qui a été créé a fait l'objet de négociations dans le cadre de l'entente-cadre sur le jeu. Diverses modifications ont été apportées. Je ne peux pas parler au nom de la SLGA, mais je suis certaine qu'un processus rigoureux a été mené dans le cadre de cette entente.

La sénatrice Osler : Bienvenue à tous les témoins.

Je pose cette question au nom du parrain du projet de loi, le sénateur Tannas.

Selon tous les témoins, vos systèmes actuels fonctionnent bien. Selon vous, si le statu quo fonctionne bien, pourquoi les Premières Nations et les organisations autochtones du secteur du jeu, notamment la Fédération des nations autochtones souveraines, la Première Nation des Dakota de Whitecap et la Première Nation Tsuut'ina, ont-elles participé conjointement à

disconnect? Perhaps we can start with Ms. Machado and then Ms. Flett.

Ms. Machado: Thank you for the question, senator.

Certainly, I don't want to speak on behalf of the nations that have put the bill together.

In Alberta, we consider ourselves to be proud partners with the First Nations that host casinos. We're always open for discussion on the funding models, regulations and use of the funds.

Looking back to the previous question we were asked, $287 million flowed to the nations through the current model. That is an annual number. We're always open for that collaboration and partnership with the nations. That is how we view our model. It is benefiting nations across Alberta. It is a strong model that we offer.

Thank you.

Senator Osler: To follow up, before we go to Ms. Flett, could you tell us more about the collaboration? Have you had recent discussions on the Alberta gaming framework with First Nations in Alberta? When was the last time you had a discussion?

Ms. Machado: Certainly, we have regular discussions with our partners on the charitable gaming model, which is what the AGLC is responsible for navigating. My understanding of those meetings is that they are held quarterly. There's open dialogue about what changes we need to make and how the funds can be spent.

Not to speak on behalf of the Government of Alberta, but I know there were also discussions with First Nations on the iGaming market and the opening of the iGaming market, so there is regular dialogue and the opportunity for regular dialogue in Alberta.

Senator Osler: Thank you. Ms. Flett?

Ms. Flett: Thank you. In our GFA, there is a commitment for the province and the FSIN to develop a joint proposal that would advance First Nations jurisdiction together over gaming.

Over the years, there have been many starts and stops. The FSIN and the province have worked on this on and off. It has not been able to get it over the line.

l'élaboration de ce projet de loi? Comment expliquez-vous cette apparente incohérence? Nous pourrions commencer par Mme Machado, suivie de Mme Flett.

Mme Machado : Je vous remercie de la question, sénatrice.

Je ne veux certainement pas parler au nom des nations qui ont élaboré le projet de loi.

En Alberta, nous nous considérons comme de fiers partenaires des Premières Nations qui exploitent des casinos. Nous sommes toujours ouverts au dialogue concernant les modèles de financement, la réglementation et l'utilisation des fonds.

Pour revenir à la question précédente qui nous a été posée, les Premières Nations reçoivent 287 millions de dollars dans le cadre du modèle actuel. C'est un chiffre annuel. Nous sommes toujours ouverts à cette collaboration et à ce partenariat avec les Premières Nations. C'est ainsi que nous concevons notre modèle, qui est avantageux pour les Premières Nations de l'Alberta. Nous offrons un modèle solide.

Merci.

La sénatrice Osler : Dans le même ordre d'idées, avant de passer à Mme Flett, pourriez-vous nous en dire davantage sur la collaboration? Avez-vous récemment eu des discussions avec les Premières Nations de l'Alberta au sujet du cadre régissant le jeu dans cette province? À quand remonte votre dernière discussion?

Mme Machado : Nous avons effectivement des discussions régulières avec nos partenaires au sujet du modèle des jeux de bienfaisance, qui relève de l'AGLC. Je crois savoir que ces réunions ont lieu tous les trimestres. Il y a un dialogue ouvert sur les modifications à apporter et sur la manière dont les fonds peuvent être dépensés.

Sans vouloir parler au nom du gouvernement de l'Alberta, je sais qu'il y a également eu des discussions avec les Premières Nations au sujet du marché du jeu en ligne et de l'ouverture de ce marché. Donc, il existe un dialogue régulier et la possibilité d'un dialogue régulier en Alberta.

La sénatrice Osler : Merci. Madame Flett, avez-vous un commentaire?

Mme Flett : Merci. Dans notre entente-cadre sur le jeu, la province et la Fédération des nations autochtones souveraines se sont engagées à élaborer une proposition conjointe visant à renforcer la compétence des Premières Nations en matière de jeux de hasard.

Il y a eu de nombreux départs et arrêts au fil des ans; la fédération et la province ont travaillé sur ce dossier par intermittence, sans parvenir à son aboutissement.

I cannot speak for the FSIN, which signed on and supported this bill. I can only surmise that we're probably just not advancing as quickly as they would like.

Senator Osler: Thank you.

Ms. Flett: To add, we have a five-year review of the GFA coming up, and it is within the next several months. I suspect this issue will be tabled again for discussion. Thank you.

Senator Osler: Thank you.

Senator Simons: My questions are for our witnesses from the AGLC because I want to talk about the complication of the fact that Alberta has just recently allowed online sports betting. In Alberta, we are now treated to the same wave of advertisements that our neighbours in Ontario have been dealing with for some time.

I want to understand the impact of allowing this new kind of gaming on casino operators and casino revenues. We heard from Indigenous casino operators from Ontario, who said that they had lost tremendous amounts of revenue when Ontario legalized single-sport betting.

Could you tell me what your projections are for what this new competition that you have licensed would mean, not just for on-reserve casinos, but for other casino operators in Alberta?

Ms. Machado: I will start with this: Online gambling has been prevalent in the province of Alberta for decades. This is not new to the province.

Senator Simons: This kind of gaming is new to the province.

Ms. Machado: A regulated market is definitely new, but there has been an illegal market in the province of Alberta for decades. Cannibalization of the market likely occurred over a period of time. That said, Alberta is slightly different from Ontario in that we still own the slot machines in the centralized gaming system. Over the last five years, we have invested hundreds of millions of dollars in technology in casino facilities, including First Nations facilities, so that they remain relevant to Albertans and to the experience that Albertans want to have while they are in those facilities.

Certainly, we're mindful of the cannibalization that could occur. It is early days in Alberta and so far, we're seeing strong performance, even growth, in our land-based casino environment.

Je ne peux pas parler au nom de la fédération, qui a signé et appuyé ce projet de loi. Je peux seulement supposer que nous ne progressons probablement pas aussi rapidement qu'elle le souhaiterait.

La sénatrice Osler : Merci.

Mme Flett : J'ajouterais que nous entreprendrons bientôt — dans les prochains mois — l'examen quinquennal de l'entente-cadre sur le jeu. Je soupçonne que cette question fera à nouveau l'objet de discussions. Merci.

La sénatrice Osler : Merci.

La sénatrice Simons : Mes questions s'adressent à nos témoins de l'AGLC, car je veux parler de la complication découlant de l'autorisation récente, par l'Alberta, des paris sportifs en ligne. L'Alberta subit maintenant le même genre d'assaut publicitaire auquel l'Ontario est confronté depuis un certain temps.

J'aimerais comprendre l'incidence de l'autorisation de cette nouvelle forme de jeu sur les exploitants de casinos et leurs revenus. Des exploitants de casinos autochtones de l'Ontario nous ont dit qu'ils ont connu d'énormes pertes de revenus lorsque l'Ontario a légalisé les paris sur une épreuve sportive unique.

Pourriez-vous me dire quelles sont vos prévisions quant à l'impact de cette nouvelle concurrence, que vous avez autorisée, non seulement pour les casinos situés dans les réserves, mais aussi pour les autres exploitants de casinos en Alberta?

Mme Machado : Je dirai d'abord que le jeu en ligne existe en Alberta depuis des décennies. Cela n'a rien de nouveau pour la province.

La sénatrice Simons : Ce type de jeu est nouveau dans la province.

Mme Machado : Un marché réglementé est certes une nouveauté, mais il existait déjà depuis des décennies un marché illégal en Alberta. Une cannibalisation du marché s'est probablement produite au fil du temps. Cela dit, la situation en Alberta est légèrement différente de celle de l'Ontario : dans le système de jeu centralisé, les appareils de jeu nous appartiennent toujours. Au cours des cinq dernières années, nous avons investi des centaines de millions de dollars dans la technologie des casinos, y compris ceux des Premières Nations, afin qu'ils continuent de répondre aux attentes des Albertains et de leur offrir l'expérience qu'ils souhaitent vivre lorsqu'ils fréquentent ces établissements.

Bien sûr, nous sommes conscients du risque de cannibalisation qui pourrait se produire. En Alberta, nous n'en sommes qu'aux débuts, et jusqu'à maintenant, nous constatons de bons résultats, voire une croissance, dans nos casinos physiques.

I'll also highlight that our Indigenous partners are welcome to also offer their own online gambling platforms associated with their casinos, which is different as well from the Ontario framework. I'm not sure if Mr. Berry has anything he would like to add. Our market is a little bit different than that of Ontario.

Mr. Berry: I don't think I have anything to add, senator.

Senator Simons: What I'm concerned about is that we have heard from Ontario operators that they have lost hundreds of millions of dollars a year in revenue. Ms. Machado, you said you have conversations with on-reserve operators. Have they expressed concerns? I understand what you're saying that there was a grey market and a black market before, but this is an incredible acceleration. I listen to podcasts, and I am bombarded with ads. This is designed to have micro-betting in the middle of games to bet, not just on an outcome of a final score, but of each individual play.

What discussions or concerns have you heard from Indigenous operators about what this might mean to their revenues?

Ms. Machado: We have regular dialogue with all the casino operators in the province of Alberta, including annual and semi-annual meetings. Certainly, we have discussed concerns about the cannibalization of the market and the impact on land based.

We have also collaborated on how we're going to approach that as a broader industry, which includes our First Nation casinos. There is a lot of dialogue, open collaboration and partnership about what the model looks like in Alberta.

Senator Simons: Thank you.

The Deputy Chair: I want to go back to Ms. Flett. You were talking about the partnership with FSIN and the 75 First Nations are with SIGA. If this bill were to go ahead and the SIGA framework were to collapse, meaning that there wouldn't be the same sharing that there is now, would it then only be the First Nations who decided to opt in with their particular gaming frameworks and gaming networks that benefited? It wouldn't be the overall sharing among all the First Nations in Saskatchewan? Is that correct?

Ms. Flett: Yes, we expect that to be the case if this bill goes forward.

The Deputy Chair: Right now, you said that, out of nine casinos, there are seven that are Indigenous owned and operated. I assume that those seven would want to be in as well as any additional ones that decided to potentially join. Is that correct?

Je tiens également à souligner que nos partenaires autochtones sont libres de créer leurs propres plateformes de jeux en ligne associées à leurs casinos, ce qui diffère également du cadre réglementaire ontarien. Je ne sais pas si M. Berry souhaite ajouter quelque chose. Notre marché est légèrement différent de celui de l'Ontario.

M. Berry : Je n'ai pas d'autres commentaires, sénatrice.

La sénatrice Simons : Les exploitants en Ontario nous ont dit qu'ils perdent des centaines de millions de dollars par année, et cela me préoccupe. Madame Machado, vous avez un dialogue avec les exploitants dans les réserves, n'est-ce pas? Vous ont-ils exprimé des préoccupations à cet égard? Je comprends qu'il y avait un marché gris et un marché noir, mais les jeux en ligne connaissent depuis quelques années un engouement fulgurant. Je suis bombardé de publicités en écoutant des podcasts. Ces jeux permettent de miser non seulement sur l'issue d'un match, mais aussi sur des actions individuelles en cours de match.

Les exploitants autochtones en Alberta s'inquiètent-ils de perdre des revenus à cause de ces jeux en ligne?

Mme Machado : Nous avons un dialogue à intervalles réguliers avec tous les exploitants de casino en Alberta, y compris lors de nos réunions annuelles et semestrielles. Nous avons effectivement discuté des conséquences du jeu en ligne sur les casinos physiques.

Nous examinons les mesures à prendre pour l'ensemble du secteur, y compris les casinos des Premières Nations. Nous essayons tous, dans un esprit de dialogue, de collaboration et de partenariat, de déterminer comment le système va fonctionner en Alberta.

La sénatrice Simons : Merci.

La vice-présidente : J'aurais une question pour Mme Flett. Vous avez parlé de votre partenariat avec la Fédération des nations autochtones souveraines et des 75 Premières Nations qui en font partie. Si le projet de loi S-241 était adopté et que votre cadre de fonctionnement actuel devait s'écrouler, quelles en seraient les conséquences? Si j'ai bien compris, les nations qui ont leur propre cadre et leur propre réseau seraient les seules à en profiter. Les revenus ne seraient plus partagés, comme à l'heure actuelle, entre toutes les Premières Nations de la province, c'est bien ça?

Mme Flett : Oui, c'est ce à quoi il faut s'attendre si ce projet de loi est voté.

La vice-présidente : Sur les neuf casinos en Saskatchewan, vous avez dit que sept d'entre eux sont détenus et exploités par des groupes autochtones. Ces sept casinos autochtones voudraient faire partie de l'accord-cadre, n'est-ce pas? Et j'imagine que d'autres pourraient vouloir y participer aussi.

Ms. Flett: I believe it is the opposite. The seven that are already operating casinos and own the casinos would want to opt out. Why would they need to split the revenue profit share with anybody? You are losing that funding source for the community development corporations, for the First Nations Trust. That is based on the premise that, on the per capita basis, all First Nations are benefiting in some shape or form.

[*Translation*]

Senator Oudar: Ms. Machado and Mr. Berry, I want to follow up on your discussion with my colleague about the complexity of having multiple regulatory frameworks. You said in your opening remarks that multiple frameworks can increase complexity. Mr. Berry, you talked about how self-regulation comes with risks and the fact that it makes compliance more difficult.

I believe in sharing best practices or taking a common approach to regulation, so I've asked previous panels about this. Solutions exist. I'd like to hear what you think and pick up where the discussion left off further to the chair's earlier questions. I think there's more to say. Ms. Machado can go first, followed by Mr. Berry.

Can you explain why there would be such risks? Aren't there potential ways to mitigate them and provide some reassurance on that front? For example, wouldn't it be possible to establish a best practices framework or shared set of obligations in the regulations to protect players, prohibit money laundering, prevent fraud and so forth?

[*English*]

Mr. Berry: I'll take the question on behalf of Alberta if that's acceptable.

As currently constructed, from what I'm able to determine, we could have a potential situation where all Alberta First Nations, and maybe even First Nations outside of Alberta offering an online offering, could have that present in the province. It's not clear to me, at least, when I read the bill, if that were prevented. But working, at least, under the assumption of Alberta First Nations only, you could have 50 or so regulatory bodies all deciding to stand up for their own licensing and regulatory process.

The AGLC certainly does have a published policy with regards to how each one of those lottery games should be conducted. A ticket lottery, for example, is only conducted and managed by the Province of Alberta right now. Those are

Mme Flett : Je pense que c'est le contraire, en fait. Les sept casinos autochtones vont vouloir se retirer de l'accord-cadre. Ils n'ont pas intérêt à partager les bénéfices avec les autres, ce qui va se traduire par une perte de revenus pour les sociétés de développement communautaire et le fonds spécial pour les Premières Nations. Toutes les Premières Nations profitent de l'accord-cadre à l'heure actuelle, car le financement est calculé en fonction du nombre d'habitants.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Je vais poursuivre la discussion que vous avez commencé à avoir, madame Machado et monsieur Berry, sur la complexité d'une coexistence de plusieurs cadres. Vous avez mentionné dans vos remarques préliminaires que cela pouvait créer de la complexité. Monsieur Berry, vous avez aussi ajouté que l'autoréglementation pouvait s'accompagner de risques et que la conformité risquait de ne pas être facile à atteindre.

J'ai posé certaines questions à des panels précédents, parce que je crois à un partage des guides de bonnes pratiques ou à des troncs communs en matière de réglementation. Il y a des solutions possibles. Je voulais vous entendre et vous demander de poursuivre peut-être la discussion qui, je crois, n'était pas terminée à la suite des avant-dernières questions de la présidente du comité. Tout d'abord, madame Machado, puis monsieur Berry pour compléter.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi de tels risques existeraient? N'y aurait-il pas des solutions qui pourraient éventuellement permettre de rassurer et qui permettraient d'atténuer ces risques? Par exemple, un cadre sur de bonnes pratiques ou des obligations communes qui se retrouveraient dans les règlements pour la protection des joueurs, ou encore l'interdiction du blanchiment d'argent, la protection contre les fraudes, etc.

[*Traduction*]

M. Berry : Si vous me le permettez, je peux vous offrir la perspective de l'Alberta sur cette question.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi permettrait à toutes les Premières Nations en Alberta, et peut-être même à des Premières Nations à l'extérieur de l'Alberta, de proposer des jeux en ligne dans la province. Il ne m'est pas clair, pas à moi en tout cas, que le projet de loi l'interdirait. Nous avons 50 Premières Nations en Alberta. Chacune d'entre elles pourrait vouloir délivrer ses propres permis d'exploitation et établir ses propres règlements.

L'AGLC régit le fonctionnement des loteries et publie des documents officiels à cet effet. À l'heure actuelle, par exemple, seule la province peut administrer des loteries nationales telles que la Lotto 6/49. Ce sont des loteries bien connues, où les

national draw-based games that we're mostly familiar with: Lotto 649, et cetera. Then, when it comes to raffles, we issue tens of thousands of raffle licences each and every year to 13,000-plus charities that do business with the AGLC.

You could have a scenario where there could be 50 regulatory bodies that could decide to have their own licensing process to run a raffle lottery scheme in the province.

We have published rules; however, another regulatory body would not necessarily be bound to follow them. Without some clear, legal framework that could establish consistency, I fear you could have confusing regulations in the province. More importantly, each one of those regulatory bodies should be staffed appropriately with the requisite experience to conduct investigations for non-compliance. Someone mentioned fraud before. Those are some of the more obvious things that could happen with a charity.

In Alberta, we also do criminal investigations with regards to charitable fraud. For example, a secretary treasurer might defraud the charity of its funds, and some investigative bodies would need to conduct and manage those investigations.

There's a lot of uncertainty about how that would be applied.

[*Translation*]

Senator Oudar: Do the other witnesses have anything to add? Ms. Machado or Ms. Flett?

[*English*]

Ms. Machado: Thank you, senator. No, I think Dave Berry answered the question well for Alberta.

The Deputy Chair: Ms. Flett, could you provide a brief answer about that? Thank you.

Ms. Flett: No, I'm afraid that I don't have any other comments on behalf of the regulator.

The Deputy Chair: I think it's more appropriate for the regulator, yes. Thank you.

Senator Dalphond: My questions are for Ms. Machado. You referred to the fact that you're sharing the income from the slot machines. I understand that the slot machines belong to your corporation even if they are located in a casino run by First Nations. What about table games? Do you share that income or revenue?

Ms. Machado: Thank you for the question.

Actually, charities in the province of Alberta conduct and manage table games. The Government of Alberta or AGLC do not receive any proceeds from table games. The proceeds from table games are split between the charity and the operator of the

numéros sont tirés au hasard. Chaque année, nous délivrons également des dizaines de milliers de permis pour des tirages au sort. Il y a plus de 13 000 associations caritatives qui font affaire avec l'AGLC à cet effet.

Il n'est pas inconcevable que 50 autorités réglementaires veuillent chacune établir leurs propres règles pour la tenue d'un tirage au sort dans la province.

Les règles en vigueur ont bien été publiées, mais un autre organisme de réglementation ne serait pas obligé de les suivre. Il pourrait être difficile de s'y retrouver sans un cadre juridique clair qui éliminerait les incohérences entre les divers règlements. Qui plus est, il faudrait que chacun de ces organismes soit doté de personnel expérimenté en mesure de mener des enquêtes en cas de violation des règles. À ce sujet, quelqu'un tout à l'heure a évoqué les risques de fraude. Ce sont des scénarios qui peuvent effectivement se produire dans une organisation caritative.

En Alberta, l'AGLC mène également des enquêtes criminelles en cas de fraude dans une association caritative. Le secrétaire ou le trésorier, par exemple, pourrait voler les fonds de l'association. Dans une telle situation, il importe d'avoir du personnel qualifié pour effectuer des enquêtes.

On ne sait pas comment tous ces éléments seraient réunis.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Est-ce que les autres témoins ont d'autres choses à ajouter? Madame Machado ou madame Flett?

[*Traduction*]

Mme Machado : Merci, sénatrice. Je pense que M. Berry a bien exprimé la perspective de l'Alberta.

La vice-présidente : Madame Flett, auriez-vous une brève réponse à nous donner? Merci.

Mme Flett : Non, je n'aurais pas d'autres commentaires à faire au nom de l'organisme de réglementation.

La vice-présidente : C'est une question qu'il vaut mieux poser à l'organisme de réglementation, effectivement. Merci.

Le sénateur Dalphond : J'aimerais poser quelques questions à Mme Machado. L'AGLC partage les revenus tirés des machines à sous avec les autres parties prenantes. Sauf erreur, ces machines vous appartiennent, même si elles sont dans un casino dirigé par des Premières Nations. Qu'en est-il des jeux de table? Est-ce que les revenus de ces jeux sont partagés aussi?

Mme Machado : Merci de me poser la question.

En fait, ce sont des associations caritatives qui mettent sur pied et exploitent les jeux de table en Alberta. Le gouvernement de l'Alberta et l'AGLC ne profitent aucunement de ces jeux. C'est l'association caritative et le casino qui se partagent les

gaming facility. That split really depends on the size of the casino. It could be a 50-50 split, a 65-35 split or a 75-25 split, depending on the size and location of the casino.

Senator Dalphond: If I were to visit the Grey Eagle Resort and Casino near Calgary, there are many tables there. Is that shared with the province?

Ms. Machado: My apologies. Did you reference e-tables?

Senator Dalphond: No, I referred to the Grey Eagle Resort and Casino near Calgary.

Ms. Machado: Yes.

Senator Dalphond: They have table games there.

Ms. Machado: The table games are split between the First Nation, their operator and the charity. It's a charity that has been designated by the nation on-reserve. We do not receive any money from table games in First Nations casinos or any casinos in the province.

Senator Dalphond: In August, you launched new electronic gaming in Alberta so that people can play casino on the internet. Is one operated by a First Nation, or is it all operated by your corporation? How do you share the income with First Nations if there is any sharing?

Ms. Machado: Thank you for the question.

The AGLC only regulates the iGaming framework in the province of Alberta. There is another Crown corporation that conducts and manages it. Again, there are 50 sites now in the province of Alberta. Of all the money that is generated through iGaming, 2% flows back to First Nations through the Government of Alberta and the Crown corporation, which is the Alberta iGaming Corporation.

Senator Dalphond: Is that even if it's not operated by First Nations?

Ms. Machado: Correct. First Nations can also choose to establish an online platform as well within the regulated framework.

Senator Dalphond: Is gaming done by various entities that obtain a licence from you, and then they have to pay you 2% on the gross income revenue?

Ms. Machado: The Alberta iGaming Corporation enters into commercial agreements with operators of iGaming sites in the province of Alberta. There is a commission structure that is in place for those sites, but of all of the revenue generated, 2% flows to First Nations through the Government of Alberta. That is not through the AGLC.

revenus, et la part de chacun varie en fonction de la taille du casino et de son emplacement. Ils peuvent se partager les revenus 50-50, 65-35 ou 75-25.

Le sénateur Dalphond : On voit beaucoup de tables au casino Grey Eagle près de Calgary. Est-ce que la province profite des revenus de ces jeux de table?

Mme Machado : Désolé. Vous parlez de jeux de table en ligne?

Le sénateur Dalphond : Non, je parlais du casino Grey Eagle, près de Calgary.

Mme Machado : Oui.

Le sénateur Dalphond : Il y a des jeux de table à ce casino.

Mme Machado : C'est la Première Nation, l'exploitant et l'association caritative qui se partagent les revenus des jeux de table. Cette association est désignée par la première nation. La province ne profite pas des jeux de table, qu'ils soient dans un casino dirigé par une Première Nation ou non.

Le sénateur Dalphond : Au mois d'août, vous avez lancé une nouvelle plateforme de jeux en ligne. Est-ce l'AGLC qui administre seule la plateforme ou y en a-t-il une qui est exploitée par une Première Nation? Les revenus de ces plateformes sont-ils partagés avec les Premières Nations?

Mme Machado : Merci.

L'AGLC a seulement pour mandat de réglementer les jeux en ligne en Alberta. C'est une autre société d'État qui les met sur pied et les exploite. On compte maintenant 50 sites différents dans la province, et ce sont deux pour cent de tous les revenus qui sont remis aux Premières Nations par l'intermédiaire du gouvernement de l'Alberta et de la société d'État, soit l'Alberta iGaming Corporation.

Le sénateur Dalphond : Et cela vaut même si le site n'est pas exploité par une Première Nation?

Mme Machado : Oui, c'est exact. La réglementation permet également aux Premières Nations de créer une plateforme en ligne.

Le sénateur Dalphond : J'imagine que ces plateformes sont mises sur pied par diverses entités qui obtiennent un permis de l'AGLC. Ces entités doivent ensuite vous payer deux pour cent de leurs revenus bruts?

Mme Machado : L'Alberta iGaming Corporation conclut des accords commerciaux avec les exploitants de sites de jeux en ligne en Alberta. Un régime de commission est en place pour ces sites, mais 2 % de tous les revenus générés sont versés aux Premières Nations par l'intermédiaire du gouvernement de l'Alberta. Ce n'est pas AGLC qui s'en occupe.

Senator Dalphond: Oh, I see. It's through another corporation. Are you the overall regulator of casinos that are on-reserve or elsewhere in the province?

Ms. Machado: We regulate all gaming in the province. Technically, under the Criminal Code, we conduct and manage land-based gaming in the province of Alberta. The Alberta iGaming Corporation conducts and manages iGaming in the province of Alberta.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Clement: Thank you for being here. I'm trying to understand if any of the witnesses think this bill is needed. I heard Ms. Flett say that it would create problems in a smaller market, so I'm assuming you don't think it's needed and that it might actually have risks.

What about you, Ms. Machado? Would you say that this bill is not needed at all, then, based on what I'm hearing?

Ms. Machado: Thank you for the question.

Again, we have a tremendous model in Alberta that is open to First Nations communities, which balances gaming across the province in a regulated platform. I'm not sure my opinion on whether the bill is needed or not is appropriate, but I do feel that we have a strong gaming environment that has been created in partnership with First Nations and that ensures funding goes not only to the host First Nation, which has a casino and is heavily invested in that casino, but goes to all of the nations in the province of Alberta.

Senator Clement: Thank you. Do those nations express satisfaction to you when you sit down and review your agreements or your collaboration?

Ms. Machado: I personally believe we have a very collaborative relationship with the First Nations that operate casinos, and there is regular dialogue between us about the operations, the type of equipment that is going in, the offering to Albertans and, of course, commission rates. Alberta has recently increased our operator commission rates from 15% to 17%, which, of course, our host First Nations operators also received. There is ongoing, regular dialogue about how to improve the experience and relationship.

Senator Clement: Thank you.

The Deputy Chair: I have a quick question, Ms. Flett.

Le sénateur Dalphond : Oh, je vois. Le versement se fait par l'intermédiaire d'une autre société. AGLC est-il l'organisme de réglementation chapeautant les casinos situés dans les réserves ou ailleurs dans la province?

Mme Machado : Nous réglementons tous les jeux d'argent dans la province. Techniquement, en vertu du Code criminel, nous dirigeons et gérons les jeux d'argent sur le terrain en Alberta. L'Alberta iGaming Corporation dirige et gère le jeu en ligne dans la province.

Le sénateur Dalphond : Merci.

La sénatrice Clement : Merci d'être parmi nous. J'essaie de déterminer si l'un ou l'autre des témoins pense que ce projet de loi est nécessaire. Madame Flett, vous avez dit que les changements créeraient des problèmes dans les petits marchés, alors je suppose que vous pensez que le projet de loi n'est pas nécessaire et qu'il pourrait en fait entraîner des risques.

Et vous, madame Machado? Diriez-vous que ce projet de loi n'est pas du tout nécessaire, d'après les témoignages?

Mme Machado : Je vous remercie de la question.

Comme je le disais, nous avons en Alberta un modèle formidable qui inclut les communautés des Premières Nations et qui répartit les jeux d'argent dans toute la province au moyen d'une plateforme réglementée. Je ne sais pas s'il est approprié que je me prononce sur la pertinence du projet de loi, mais je dirais que notre structure pour les jeux d'argent est bien ficelée et qu'elle a été créée en partenariat avec les Premières Nations. Elle garantit que les fonds sont versés non seulement à la Première Nation hôte — qui détient le casino et qui s'y est beaucoup investie —, mais aussi à toutes les nations de l'Alberta.

La sénatrice Clement : Merci. Ces nations vous expriment-elles leur satisfaction lorsque vous passez en revue vos ententes ou vos modèles de collaboration?

Mme Machado : Personnellement, je crois que nous avons une très bonne relation de collaboration avec les Premières Nations qui exploitent les casinos. Nous discutons régulièrement avec elles des activités, du type d'équipement utilisé, des options offertes aux Albertains et, bien entendu, des taux de commission. En Alberta, les taux de commissions pour les exploitants sont récemment passés de 15 à 17 %; bien entendu, les Premières Nations qui exploitent des casinos touchent également cette commission. Nous avons un dialogue continu et sur une base régulière sur la manière d'améliorer l'expérience offerte ainsi que notre relation.

La sénatrice Clement : Merci.

La vice-présidente : J'ai une question rapide, madame Flett.

I was just thinking about voluntary exclusion. If a player has voluntarily excluded themselves from gaming activities under Saskatchewan's jurisdiction, how could that exclusion, which is sometimes a major factor for problem gamblers, be upheld on a platform that was authorized by a First Nation and is operating under a separate regulatory system?

Ms. Flett: That's a good question.

The Deputy Chair: Is it a regulatory question? Should I ask Mr. Berry to respond on Alberta's behalf?

Ms. Flett: He might be better equipped to deal with regulatory issues in the absence of our regulator being here today. Thank you.

The Deputy Chair: That is very understandable. Mr. Berry, could you give me an answer to that?

Mr. Berry: I certainly can, senator. Thank you for the question.

Alberta does operate a centralized, self-exclusion database, run by the regulator, which actually differs from other provincial jurisdictions, and, typically, the Crown corporation conducts and manages that lottery scheme. In Ontario, it's iGaming Ontario, which has a centralized, self-exclusion system. Here in Alberta, we operate that system from the regulator's perspective. It also includes some other individuals who are banned from gaming, such as nefarious types.

As the bill is currently written, we would be unable, in my opinion, to effectively manage that. You could potentially have, again, 50 or more regulatory bodies each running their own self-exclusion system with their own decision on who is self-excluded and how to register.

I do think it would lead to the collapse of how its players are protected today because, as we all know, gaming addiction is very hard on people. Without a firm regulatory framework to prevent somebody from resigning up or walking into a casino, it would lead to a disjointed framework.

The Deputy Chair: Absolutely. Thank you.

Senator K. Wells: This is a numbers question for AGLC. Saskatchewan provided some of this information.

How many casinos in total are there in Alberta? How many operators are there? My understanding is that an operator might manage or own many casinos.

Je pense à l'exclusion volontaire. Si un joueur s'est volontairement exclu des jeux d'argent relevant de la compétence de la Saskatchewan, comment cette exclusion — qui est parfois un facteur prépondérant pour les joueurs compulsifs — pourrait-elle être respectée sur une plateforme autorisée par une Première Nation et relevant d'un régime réglementaire distinct?

Mme Flett : C'est une bonne question.

La vice-présidente : Est-ce une question de réglementation? Devrais-je demander à M. Berry de répondre au nom de l'Alberta?

Mme Flett : Il serait peut-être le mieux placé pour répondre aux questions d'ordre réglementaire en l'absence de notre organisme de réglementation ici aujourd'hui. Merci.

La vice-présidente : Je comprends tout à fait. Monsieur Berry, pourriez-vous répondre à ma question?

M. Berry : Certainement, madame la sénatrice. Je vous remercie de la question.

L'Alberta conserve effectivement une base de données centralisée d'autoexclusion, gérée par l'organisme de réglementation, qui diffère des autres provinces. Par ailleurs, c'est généralement la société d'État qui dirige et gère cette loterie; en Ontario, c'est Jeux en ligne Ontario, qui a un système d'autoexclusion centralisé, qui s'en occupe. Ici, en Alberta, c'est l'organisme de réglementation qui gère ce système. La base de données comprend également d'autres personnes à qui on interdit de participer à des jeux d'argent, comme les personnes malveillantes.

Selon le libellé actuel du projet de loi, nous ne serions pas en mesure, à mon avis, de gérer efficacement cette base de données. Comme on le disait, on pourrait se retrouver avec 50 organismes de réglementation ou plus qui géreraient chacun leur propre système d'autoexclusion et qui détermineraient eux-mêmes qui est exclu et comment s'inscrire.

Je pense que les changements entraîneraient l'effondrement de la protection actuelle des joueurs. Comme nous le savons tous, la dépendance au jeu est un véritable fléau pour les personnes touchées. Sans réglementation robuste pour empêcher quelqu'un de s'inscrire à nouveau ou d'entrer dans un casino, le cadre serait éparpillé.

La vice-présidente : Tout à fait. Merci.

Le sénateur K. Wells : Je vais demander des nombres aux représentants d'AGLC. La représentante de la Saskatchewan a déjà fourni une partie de cette information.

Combien y a-t-il de casinos en tout en Alberta? Combien d'exploitants y a-t-il? D'après ce que je comprends, un exploitant pourrait gérer ou posséder de nombreux casinos.

Ms. Machado: Thank you for the question, senator.

We have 30 gaming facilities in the province of Alberta. We have six host First Nations casinos in the province. There are eight casinos that are operated by First Nations ownership groups on top of that, which are in the traditional model. Six of them are owned by one operator, and one of them is owned independently. Maybe Dave could pop in with the actual number of operators for you if he has it handy. Otherwise, we'll provide a written submission.

Senator K. Wells: That would be great. You were perceptive in answering my next question about how many First Nations operators there are out of that total number of operators and the number of casinos. If you could break that down in writing so that we could get the accurate figures, that would be great. Thanks again, Saskatchewan, for providing that, as well, with your testimony.

The Deputy Chair: Once again, I want to thank our witnesses for taking the time to be with us and answering our questions. We will resume our study of this bill at our meeting tomorrow with further witness testimony.

(The committee adjourned.)

Mme Machado : Je vous remercie de la question, monsieur le sénateur.

L'Alberta compte 30 établissements de jeux d'argent. Nous avons six casinos exploités par des Premières Nations. De plus, huit casinos sont exploités par des groupes de gestion de Premières Nations, selon le modèle traditionnel. Six d'entre eux appartiennent à un seul exploitant, et l'un d'entre eux est détenu de manière indépendante. M. Berry pourrait peut-être vous donner le nombre exact d'exploitants, s'il a cette donnée à portée de main. Sinon, nous vous la fournirons par écrit.

Le sénateur K. Wells : Cela serait fort utile. Vous avez été perspicace, puisque vous avez répondu à ma prochaine question, qui visait à connaître le nombre d'exploitants issus des Premières Nations parmi tous les exploitants, ainsi que le nombre de casinos. Si vous pouviez ventiler ces données par écrit afin que nous ayons les chiffres exacts, je vous en serais très reconnaissant. Je remercie encore une fois la représentante de la Saskatchewan de nous avoir donné ces chiffres dans son témoignage.

La vice-présidente : Encore une fois, je veux remercier nos témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant nous et de répondre à nos questions. Nous allons reprendre notre étude de ce projet de loi avec d'autres témoins à notre réunion de demain.

(La séance est levée.)